

Montréal, le 6 mars 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Gaëlle Obadia
Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
800, rue du Square Victoria, bureau 3700
Montréal (Québec) H4Z 1E9

**OBJET : Demande relative aux mesures de soutien à la décarbonation du chauffage des bâtiments
Dossier R-4169-2021, phase 2**

Maître Obadia,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance d'aujourd'hui requérant un délai additionnel pour le dépôt des réponses de la FCEI à la DDR dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à la FCEI le délai demandé et attendra donc le dépôt de ces réponses au plus tard **le 8 mars 2023 à 12h**.

Veuillez agréer, Maître Obadia, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl